



A Nantes , le 5 mai 2017

Madame, Monsieur

Candidat aux élections législatives de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Loire Atlantique, je vous remercie de m'avoir interrogé sur des questions fondamentales que je place au cœur de mon engagement politique.

**L'IVG, se limiter à la loi Veil de 1975:**

Concernant l'IVG, je suis opposé à toutes réformes législatives élargissant le champ d'action de la loi Veil de 1975. Il est, pour moi, inenvisageable que l'IVG soit transformé et considéré par la société ainsi que les pouvoirs publics, comme un acte banal de contraception. Il est nécessaire de réaliser que l'IVG est un acte lourd, conséquence d'une situation exceptionnelle.

Dans cette perspective, je considère que toutes les lois votées au cours du dernier quinquennat sont dangereuses. Si j'avais été député, je m'y serais opposé.

**Tout mettre en œuvre pour aider les mères et les couples en détresse, victimes de situations difficiles :**

Il est ici essentiel de réaffirmer que l'IVG est souvent la conséquence d'un enchaînement de situations dramatiques. Pour faire reculer la pratique de l'IVG, il faut donc agir en amont pour éviter aux femmes d'en arriver à un tel acte :

- a) Une formation des jeunes sur l'éducation sexuelle et affective :

La formation des jeunes sur l'éducation sexuelle et affective est nécessaire. Cette formation doit être délivrée par des associations respectant l'esprit de la loi Veil de 1975, laquelle présente l'IVG comme un dernier recours.

b) Aider les mères isolées :

En tant que député, je travaillerai aussi sur les aides aux mères isolées. De nombreuses associations sont mobilisées sur cette question, nous devons nous mobiliser pour qu'elles aient plus de moyens et de rayonnement.

c) Une information fiable sur l'IVG :

Toute personne doit avoir accès à une information fiable, éclairée et équilibrée sur l'IVG. Je suis donc partisan de l'abrogation de la loi visant à élargir le délit d'entrave à l'IVG. Ce texte est dangereux pour la liberté d'expression. Il existe déjà des lois pour réprimer des propos ou des actes contraires à la liberté. C'est la liberté de chacun et de chacune d'avoir une opinion sur l'IVG.

Notre ambition collective doit donc être de réduire le nombre d'IVG qui demeurent des drames intimes. Aucun parent au monde ne peut souhaiter à l'un de ses enfants d'avoir à subir cette épreuve. Je pense donc qu'il en va de la défense des droits de la femme de mettre l'accent sur la prévention, l'éducation ainsi que sur l'accompagnement de ces femmes qui traversent cette terrible épreuve.

**Interdire la pratique de l'euthanasie :**

Il existe une différence fondamentale entre l'euthanasie qui est un acte d'injection d'une substance létale destinée à mettre fin à une vie, et l'endormissement profond destiné à mettre fin aux souffrances d'un être humain connaissant le drame absolu de l'absence de chances de guérison.

Je suis opposé à l'acte de donner la mort. Cet interdit doit rester l'un des piliers fondamentaux de notre société. Je suis également opposé à l'acharnement thérapeutique. Je souhaite que notre pays mette en œuvre un plan ambitieux concernant les soins palliatifs. La loi Léonetti de 2005, fruit d'un consensus parlementaire, doit être appliquée. Il faut que nous nous en donnions les moyens.

**Accompagner la perte d'autonomie des personnes âgées :**

Avec l'allongement de la durée de la vie, nous devons urgemment nous préoccuper de la perte d'autonomie de nos aînés qui pèsent souvent sur les familles. Cela sera l'une de nos priorités.

Nous devons donc accompagner à travers des financements l'aide à l'autonomie, favoriser le maintien à domicile et soutenir les aidants qui ne sont pas suffisamment reconnus par la société.

**Protéger le mariage, la filiation et la conjugalité :**

a) Encadrer l'application des réformes législatives concernant le mariage pour tous et la filiation :

Lors des débats sur le mariage pour tous, je me suis mobilisé contre ce texte autorisant le mariage et l'adoption plénière pour les couples de même sexe. Comme un grand nombre de français, je me suis mobilisé car cette loi engendrait une rupture dans la filiation père-mère-enfant.

Dans la perspective de protéger l'enfant et son droit à avoir un père et une mère, je souhaite réécrire la loi du 17 mai 2013 en revenant sur l'adoption plénière par les couples de même sexe et restaurer ainsi la filiation.

b) Interdire la PMA au profit des couples de même sexe ainsi que la GPA:

Dans la même perspective, je m'opposerai à l'élargissement de la Procréation Médicalement Assistée aux femmes célibataires ainsi qu'aux couples de femmes.

La Gestation Pour Autrui, quant à elle, contredit directement le principe fondamental de notre droit selon lequel on ne peut pas vendre ou louer des produits du corps humain. Je m'y opposerai. Mais il faut même aller plus loin que cette simple interdiction et renforcer les sanctions à l'encontre des personnes qui ont recours à la GPA ou ceux qui en font la promotion. Sur ces points, une action internationale devra être menée. Je souhaite que la France prenne l'initiative de cette démarche. Un ventre ne se loue pas et un enfant ne s'achète pas. C'est un enjeu de civilisation.

c) Défendre le mariage civil :

Le mariage civil permet une protection des conjoints et des enfants ainsi qu'une stabilité dans la vie de la famille. Sous prétexte de simplifier les procédures, le divorce sans juge l'affaiblit. C'est, à mon sens, une erreur. Pilier de la société, le mariage civil doit être protégé et encouragé et non affaibli ou discrédité.

**L'éducation un enjeu prioritaire :**

a) Un enjeu prioritaire :

L'éducation sera certainement le plus grand défi des prochaines années. Il faut en finir avec cette idéologie de l'égalitarisme induisant mécaniquement un nivellement par le bas.

b) Une école revenant aux fondamentaux :

Mon credo sur l'éducation est l'excellence pour tous en recentrant l'école sur sa première priorité : la transmission des savoirs fondamentaux.

Pour ce faire, il faudra abroger la réforme du collège du dernier quinquennat et revoir les programmes autour de deux volets pédagogiques. Le premier est celui de l'enseignement prioritaire des savoirs fondamentaux. Le second est celui de l'éducation physique et sportive ainsi que l'ouverture au monde.

c) Accompagner les parents et les enfants en difficulté :

Il est essentiel de redonner aux parents la confiance dans le système scolaire. Il faut laisser aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Cette liberté est fondamentale. Mais nous ne pouvons pas laisser les parents seuls face aux enjeux de l'éducation de leurs enfants. Il est donc nécessaire de leur proposer un accompagnement.

d) Redonner à l'école et aux parents l'autorité nécessaire :

Pour que l'excellence du système scolaire soit une réalité, il faudra réaffirmer le sens de l'effort et du respect de l'autorité ainsi que le rôle d'intégration sociale de l'école en instituant par exemple une tenue vestimentaire spécifique par établissement et une évaluation comportementale de chaque élève au collège. Tel était le cas des écoles primaires forgées par Jules Ferry sous la IIIème République, lesquelles ont permis que l'ascension sociale soit une réalité pour tous. Tout ceci ne deviendra réalité qu'en responsabilisant les parents et en prenant des sanctions le cas échéant.

e) Donner plus d'autonomie aux établissements :

Je souhaite encourager l'autonomie des écoles, collèges et lycées. Dans un cadre national défini et sous l'autorité de l'Etat, je préconise de confier aux directeurs le recrutement des professeurs. Chaque établissement pourra, par ailleurs, choisir son projet pédagogique et son dispositif d'accompagnement des élèves.

f) Revaloriser l'apprentissage :

Je souhaite remettre l'apprentissage et la formation professionnelle au cœur de notre projet éducatif. L'apprentissage doit devenir une filière d'excellence et d'avenir.

**Mener une politique familiale, terreau de la croissance des générations futures :**

a) La famille : pilier de notre société

Je considère la famille comme un pilier de notre société. Elle est le premier lieu de l'éducation et de la transmission des savoirs. C'est aussi dans la famille que l'on apprend la solidarité et la gratuité. C'est la raison pour laquelle elle doit être mise au cœur de toute politique générale.

b) Une politique protégeant les enfants et responsabilisant les parents :

Dans cette perspective, nous devons avoir une politique familiale qui responsabilise les parents et qui protège les enfants. Les parents sont les premiers éducateurs des enfants. L'Etat ne doit pas chercher à se substituer aux parents mais doit encourager et accompagner les parents dans leur mission éducative.

c) Protéger les mineurs de la pornographie :

Internet est une formidable technologie indispensable à notre société. Ce réseau a malheureusement banalisé et vulgarisé la pornographie, librement accessible désormais aux mineurs.

Je souhaite donc légiférer pour protéger nos enfants de ce fléau.

d) Aider les familles sur les plans fiscaux et financiers :

L'une des premières mesures auxquelles j'œuvrerai sera de revenir sur les lois votées au cours du dernier quinquennat, lesquelles ont affaibli les familles sur le plan fiscal et financier. Nous devons restaurer le principe de l'universalité des allocations familiales, relever le quotient familial et réintroduire la liberté dans le recours au congé parental.

e) Concilier vie familiale et professionnelle :

Il faudra aller plus loin en donnant plus de liberté aux familles et permettre une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Dans cette optique, il faudra garantir le choix des familles dans le mode d'accueil dans la petite enfance. Les modes de gardes souples devront être privilégiés. Par ailleurs, je souhaite qu'il y ait plus de flexibilité au travail dans les entreprises en encourageant par exemple le télétravail. Ces mesures permettront de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale tout en étant souvent plus efficace au travail.

**Fort de mes convictions, à l'Assemblée Nationale, je serai un défenseur de la famille, clé de voûte de toute société humaine. Vous pouvez compter sur moi.**

Je me tiens à votre disposition pour échanger sur ces différents points avec vous et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en ma respectueuse considération.

Sébastien Pilard

pilardnantes2017@gmail.com